





Conforçons notre engagement commun pour bâtir, en 2023, une Réunion inclusive, dynamique et ouverte au monde.

Nous voilà donc arrivés au terme d'une année dont le chemin fut pavé d'obstacles et d'épreuves que nous avons su collectivement traverser, comme ce fut le cas en 2020 et 2021. Une fois de plus, et en dépit d'un contexte défavorable, La Réunion a su affirmer sa capacité de résilience, démontrant que sa société est soudée, solidaire et plus que jamais inspirée par l'espoir d'un avenir meilleur. C'est sur des perspectives enthousiasmantes et de nouveaux challenges pour notre Parlement de la commande publique, et après trois années d'engagements et d'actions, au titre de président du HCCP, sur nomination de la Ministre des Outre-Mer, Annick Girardin et du

Préfet Jacques Billant, que j'ai décidé de passer le relais. Je souhaite laisser à d'autres forces vives le soin de guider ce bel espace d'intelligence collective, rare et innovant à l'échelle de nos Outre-mer et au-delà, de la France entière, afin de le faire prospérer pour le bien de tous.

Ces avancées depuis trois ans, notamment celles de 2022 retracées dans le rapport d'activité, ont été rendues possibles par le soutien bénévole et sans faille, de toutes les collectivités locales, des partenaires économiques, sociaux et associatifs ainsi que des services de l'Etat en Région, afin de faire de l'achat public un puissant levier de développement territorial.

J'adresse mes plus sincères remerciements à l'ensemble des membres de ce Parlement de la commande publique et particulièrement aux Préfets et SGAR qui se sont succédés depuis 2019 et à leurs équipes, qui ont contribué à nos réussites collectives, ainsi que pour la confiance et l'honneur que l'Etat m'a témoigné dans cette mission.

Je vous souhaite, à toutes et à tous une belle et heureuse année. Puisseons-nous conforter notre engagement commun pour continuer à bâtir, en 2023, une Réunion inclusive, dynamique et ouverte au monde.

Dominique Vienne, Président du HCCP

La commande publique est un levier de création de valeur économique et d'ancrage territorial au profit du plus grand nombre d'entreprises locales.

La commande publique sur notre territoire revêt une importance cruciale, nous en avons tous bien conscience, a fortiori au sortir d'une crise multiforme qui nous rend encore plus vigilants sur les conditions de la reprise économique. Le HCCP constitue à ce titre un relai essentiel dans la chaîne de valeur qui nous conduit à la mobilisation de la commande publique. Fort de ses 500 membres, le HCCP dispose d'un réseau opérationnel d'acheteurs publics, diffuse des bonnes pratiques et impulse des modalités facilitant l'accès de toutes les entreprises à la commande publique.

Le troisième rapport d'activité du HCCP qui vient de paraître témoigne de cette mobilisation et présente l'ensemble de ses réalisations en 2022. Tout d'abord le

Livre Blanc sur l'accessibilité numérique de la commande publique, premier pas vers le développement d'un hub régional de la commande publique, destiné à rendre la commande publique plus lisible, plus visible et plus accessible pour les entreprises réunionnaises.

Également la Charte relative aux modalités d'exécution des contrats de la commande publique à La Réunion, suite de la circulaire du Premier ministre du 30 mars 2022. Cosignée par le préfet, le président du HCCP, le président de la SBA, elle implique le donneur d'ordre signataire dans la mise en oeuvre de trois dispositifs réglementaires : la modification des contrats, l'application de la théorie de l'imprévision, le gel des pénalités contractuelles.

La feuille de route pour 2023 est chargée et plusieurs actions sont, d'ores et déjà, envisagées : un webinaire sur le Paiement fournisseur anticipé (PFA), la tenue des assises des délais de paiement, la création du Guichet Vert. Dominique Vienne quitte la présidence du HCCP et je le remercie très sincèrement pour son implication quotidienne durant ces trois années et l'impulsion donnée. La commande publique constitue un levier de création de valeur économique et d'ancrage territorial au profit du plus grand nombre d'entreprises locales. Ensemble, poursuivons le travail entamé au service des entreprises de notre territoire.

Jérôme Filippini, Préfet de La Réunion



Temps forts

COMITÉ PLÉNIER DU 14 DÉCEMBRE

Dans cette Infolettre nous avons choisi de partager avec vous les temps forts du second comité plénier 2022, le 14 décembre dans les locaux de la CCI à Sainte-Clotilde : l'annonce des lauréats des Trophées 2022 de l'Achat Responsable (pages 5-6), le Guichet Vert et l'achat responsable à La Réunion (page 7), les principaux indicateurs de la commande publique (page 8). Sur cette page nous reviendrons sur le Livre Blanc de l'Accessibilité Numérique de la Commande Publique puis, à la page suivante, sur la signature de la Charte SBA et la revue de presse de ce comité plénier.

FACILITER L'ACCÈS À LA COMMANDE PUBLIQUE POUR LES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES EN DÉVELOPPANT UN HUB RÉGIONAL DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Pour présenter ce livre blanc, la parole a été donnée à Johnny Law-Yen, président de l'association SBA, Jacques Maunier, directeur à la CMAR et Thierry Reydellet, secrétaire général de l'ADIR qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage pratique dans le cadre d'un groupe thématique (GT4) dédié à l'accès des TPE-PME à la commande publique.

« **L'enjeu est de faire de l'accessibilité des données un levier d'amélioration de la commande publique à La Réunion**, a rappelé Jacques Maunier qui a cité l'étude réalisée en 2021 auprès des TPE-PME concernant l'accès aux marchés publics (annexée au livre blanc). »

Avec ce livre blanc le HCCP souhaite contribuer à rendre la commande publique plus lisible, plus visible et plus accessible pour les entreprises réunionnaises. Son but est de dresser un panorama des enjeux régionaux, des outils existants au niveau national et de proposer aux parties prenantes des pistes de solutions pour mieux comprendre, appréhender et bénéficier de l'investissement public. Outil de sensibilisation, ce livre blanc est à la disposition des donneurs d'ordre publics, des chambres consulaires et des syndicats professionnels afin d'être partagé avec l'ensemble de leurs communautés.

A l'occasion de sa publication, il a été rappelé que « **la dépense publique est loin d'être un dispositif technocratique,**

bien au contraire, elle est un acte structurant d'investissement public, créateur de valeurs, d'opportunités et d'emplois. L'acte d'achat doit demeurer un acte local de sorte que les entreprises réunionnaises, principalement les TPE et les PME, puissent obtenir une part plus importante des marchés proposés par les collectivités et les services publics locaux ».



Le livre blanc fait état de plusieurs enjeux au niveau régional : un fort volume de marchés mais une multiplicité des plateformes et des donneurs d'ordre générant une dispersion des informations. Pour y répondre, le HCCP propose dans cet ouvrage de mettre en place des leviers pour simplifier l'accès à la commande

publique aux entreprises réunionnaises. Cela passe par l'ouverture des données, leur organisation et leur centralisation sur une plateforme, sorte de point unique d'échanges et de diffusion des informations.

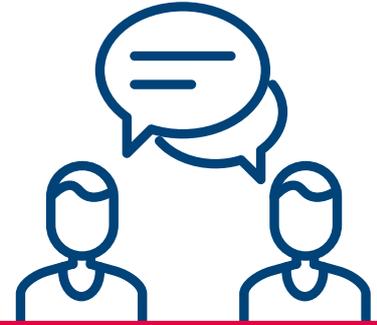
Ce hub serait un premier pas au service du développement du territoire et de la compétitivité des entreprises qui favoriserait une meilleure visibilité et lisibilité des marchés publics à chacune des phases :

- Amont, par une meilleure programmation des besoins et des réponses. Cruciale dans le processus d'appel d'offres publics, cette phase améliore la transparence, l'équité et plus globalement la confiance.
- Pendant : une démocratisation et une facilité d'accès à la commande publique. Cette deuxième phase comprend l'ensemble des contraintes réglementaires et couvre trois grandes étapes : la publicité, la consultation et l'attribution.
- Aval : une évaluation des pratiques et des politiques publiques. L'enjeu de cette phase, qui suit l'attribution du marché public est capital, car il s'agit de rendre librement accessibles et consultables les données essentielles de la commande publique, préalablement collectées et pouvant être utilisées à des fins d'évaluation.

[Pour télécharger le livre blanc cliquez ici](#)

Temps forts

COMITÉ PLÉNIER DU 14 DÉCEMBRE



LE DEPARTEMENT DE LA REUNION ET LA SHLMR SIGNENT LA CHARTE SBA (STRATEGIE DU BON ACHAT)

Le Département, 1^{er} signataire de la charte SBA en 2006, renouvelle son engagement par l'intermédiaire de Béatrice Sigismeau, vice-présidente qui a remercié, lors de son allocution, la direction de la commande publique et toutes les directions thématiques du Conseil départemental : « Elles sont très engagées dans cette démarche qui permet d'améliorer l'accès des entreprises à la commande publique départementale » dont « le montant annuel s'élève à 150 millions € », a rappelé Johnny Law-Yen, Président de l'association SBA.



Béatrice Sigismeau, Vice-présidente du Conseil départemental de La Réunion et Johnny Law-Yen, Président de l'association SBA



Valérie Lenormand, Directrice générale de la SHLMR (Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion) et Johnny Law-Yen, Président de l'association SBA

Puis Valérie Lenormand, Directrice générale de la SHLMR a signé la charte qui « est une suite logique et montre notre engagement à faire plus encore à l'avenir en matière d'achat responsable, tant au niveau environnemental qu'en respect avec le monde économique local. Nous voulons être dans un rapport équilibré dans la capacité à se donner plus de visibilité car nous avons conscience de notre poids dans l'économie réunionnaise (200 millions € d'investissements chaque année) ». Le Président de l'association SBA a remercié Valérie Lenormand pour sa volonté et sa démarche en faveur des entreprises réunionnaises.

Créée en 2016 par un collectif de 14 organisations professionnelles, SBA Réunion a pour mission d'organiser et d'enrichir les échanges entre deux mondes qui se côtoient, travaillent ensemble et pourtant connaissent mal leurs attentes et métiers respectifs. Au sein de cette association Loi 1901, il s'agit de favoriser la rencontre entre la demande émanant des acheteurs publics (collectivités locales, administrations, organismes parapublics) et l'offre du tissu économique local (TPE et PME). A travers la charte SBA, l'acheteur public prend un certain nombre d'engagements sur la qualité de sa stratégie d'achat (le triple A) et sur la réalisation d'un bilan, pour l'amélioration continue de la démarche. La dynamique triple A :



Anticipation : Dialoguer et se connaître mutuellement, préparer les entreprises.

Adaptation : Dimensionner administrativement les marchés et alléger la trésorerie des entreprises.

Ancrage Territorial : Valoriser les savoir-faire locaux par la commande publique au bénéfice du territoire.



On en a parlé dans les médias réunionnais et nationaux

- **Journal TV de 19h - Réunion 1ère** (14 décembre)

- **Journal Radio de 18h - Réunion 1ère** (14 décembre)

- **zinfos974.com** (15 décembre) « Un livre blanc pour faciliter l'accès à la commande publique des entreprises réunionnaises ».

- **imazpress.com** (15 décembre) « La Cinor lauréate du trophée de performance et innovation de la commande publique 2022 ».

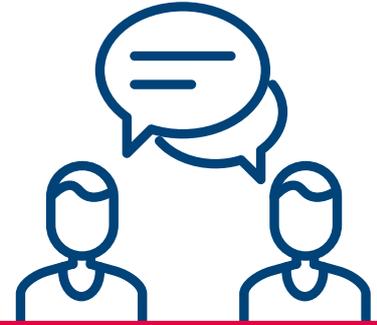
- **Infos et libre antenne sur RTL** (15 décembre)

- **JIR** (21 décembre) « Une plateforme en ligne pour simplifier les appels d'offres ».

- **Décision Achats** (21 décembre) « Trophées de l'Achat Responsable de la Réunion : qui sont les gagnants ? »

- **Le Moniteur des Travaux Publics** (23 décembre) « Livre blanc : la Réunion mise sur le numérique pour rendre plus accessible sa commande publique ».

- **achatpublic.info** (19 décembre) « Un livre blanc pour des données de la commande publique « utiles et lisibles » à la Réunion ».



Temps forts

COMITÉ PLÉNIER DU 14 DÉCEMBRE

TROPHÉES 2022 DE L'ACHAT RESPONSABLE DE LA RÉUNION : LES GRANDS GAGNANTS SONT...

Les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF), le Département de La Réunion et la CINOR sont les grands lauréats de l'édition 2022, récompensés pour leur engagement dans une politique d'achat responsable exemplaire au service du territoire et de sa population.

Pour la 2ème année consécutive, ce concours et cette cérémonie de remise des prix mettent en lumière des stratégies d'achat responsable exemplaires dont les impacts sont mesurés en termes d'insertion sociale, de préservation de l'environnement et de performance de la commande publique.

« Les résultats concrets des actions des trois lauréats 2022 sont la preuve que l'achat responsable est une question de volonté de la part des acheteurs publics de s'engager, aux côtés de leurs fournisseurs, dans une nouvelle manière de faire de la commande publique », a souligné Dominique Vienne, Président du Haut Conseil de la Commande Publique.

Initiés par la Maison de l'Emploi du Nord (MDEN) et le HCCP, avec le soutien de la Direction de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS), les Trophées sont constitués de 3 catégories : Commande environnementalement responsable, Commande socialement responsable et Performance et innovation de la commande.

« L'achat durable doit se généraliser dans nos pratiques, a expliqué Brigitte Adame, Présidente de la MDEN, et nous devons progresser aussi loin que possible dans cette voie, avec des objectifs mesurables et atteignables. J'adresse toutes mes félicitations aux lauréats, et je tiens également à remercier l'ensemble des candidats, qui nous démontrent leur volonté d'assurer un impact positif par leurs achats responsables et durables. »

Retour sur cette remise des prix qui s'est déroulée à l'issue du comité plénier du HCCP le 14 décembre.

Lauréat 2022 dans la catégorie « commande environnementalement responsable » : **Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) met en oeuvre une stratégie de biosécurité pour les achats destinés aux îles australes et îles éparses.**



En visio le 14 décembre : Gilbert Manciet, sous-préfet, secrétaire général des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF)

Les TAAF et leurs espaces maritimes sont des sanctuaires de biodiversité inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis juillet 2019. En 2006, leur classement en réserve naturelle nationale (RNN) par décret interministériel est prononcé pour en assurer la conservation à long terme.

La stratégie de biosécurité vise à sécuriser efficacement à terme ces Terres contre de nouvelles invasions biologiques et, en conséquence, à limiter les besoins en matière de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Cette stratégie a été validée le 13 mai 2022 après plusieurs mois de diagnostics et d'analyses réalisés par un chargé de mission biosécurité avec le concours de l'ensemble des directions des TAAF.

Dans chaque programme d'achat à destination des TAAF, le service achat (DAAF) doit mettre en œuvre les dispositions du protocole PC35 de la stratégie Biosécurité, en vérifiant la présence de clauses contractuelles ou informatives adaptées aux enjeux de biosécurité de la prestation. La cellule Achat s'appuie pour ce faire sur l'accompagnement technique du chargé de biosécurité (DE) et du chargé technique et de planification environnementale (DST).

Les projets d'achat, de par les volumes importants de fret, nécessitent des procédures spécifiques afin qu'ils ne soient pas à l'origine de nouvelles invasions biologiques. La commande publique se met au service de la biosécurité dans les TAAF sur plusieurs projets d'achats :

- **L'aménagement d'un hangar logistique répondant aux exigences biosécurité au Grand Port Maritime de La Réunion**, doté d'une zone de réception, d'une zone de décontamination et d'une zone de stockage hermétique pour le fret décontaminé.
- **La prestation de transitaire, c'est-à-dire la réalisation d'opérations de transport et de transit** de matériels et ingrédients de toutes natures y compris dangereux et exceptionnels, véhicules et engins, et d'opérations de biosécurité pour le compte des TAAF jusqu'au et à partir du quai où est situé le navire ravitailleur le Marion Dufresne.
- **L'acquisition de différentes fournitures spécifiques dont un désinfectant pour assurer la mise en œuvre de certains protocoles de biosécurité.**



Temps forts

COMITÉ PLÉNIER DU 14 DÉCEMBRE



Béatrice Sigismeau, Vice-présidente et Philippe Chane-Hune, directeur de la commande publique du Conseil Départemental de La Réunion

Lauréat 2022 dans la catégorie « commande socialement responsable » : **Pour son Plan « 1 million d'Arbres pour La Réunion » le Département de La Réunion lance un marché public comprenant deux lots réservés.**

Dans le cadre du Plan « 1 million d'Arbres » le Département a lancé un marché public le 2 juillet 2021 comportant huit lots dont deux étaient des lots réservés. A travers ceux-ci, la Collectivité départementale a fait le choix de soutenir les entreprises et établissements qui accompagnent les personnes éloignées de l'emploi ou les travailleurs en situation de handicap au moyen d'un marché réservé aux SIAE (structures d'insertion par l'activité économique) et ESAT (établissements ou services d'aide par le travail). C'est le 1er marché réservé initié par le Département. L'analyse des offres a permis d'attribuer chacun des lots à deux entreprises distinctes : attribution le 21 octobre 2021 puis notification le 21 décembre 2021, pour une durée de 24 mois, renouvelable une fois.

« Pour le Département, ce second prix des Trophées de l'Achat responsable vient récompenser l'engagement pris depuis 2019 d'inscrire la commande publique dans une logique performante de développement durable et d'insertion suivant le Schéma départemental des achats responsables. Ce trophée répond à 3 enjeux majeurs en matière de préservation de la Nature :

- sauvegarder une biodiversité unique au monde en amplifiant les opérations de plantations en milieux naturels,
- contribuer au développement du territoire à l'insertion et à la création de richesses en soutenant la production locale de plants et améliorer le cadre de vie des Réunionnais,
- ramener, au cœur même des espaces urbains, de la biodiversité.

Le Plan 1 million d'Arbres est l'exemple concret de cette politique d'achat vertueuse. Au-delà des objectifs de développement durable, l'opération intègre un volet social en soutenant des structures accompagnant

des personnes éloignées de l'emploi ou des travailleurs en situation de handicap.

Ce trophée est plus qu'un aboutissement, c'est un encouragement à aller plus loin dans une vision éco-responsable et citoyenne de l'administration. »

Ce marché répond aux exigences du Schéma départemental des achats responsables, qui veut ancrer davantage la commande publique départementale dans une logique de promotion de l'insertion par l'activité économique. Dans cette perspective, il est prévu de :

- **élargir l'usage des clauses d'insertion aux contrats de la commande publique** qui le permettent, en plus des marchés de travaux.
- **prévoir un minimum de 40 000 heures d'insertion dans les marchés publics départementaux en 2022.** Cet objectif est déjà atteint, puisqu'au troisième trimestre 2022, 47 000 heures d'insertion ont été incluses dans les marchés.
- **attribuer les marchés sur la base d'un critère social pondéré à 5%**, de manière à générer un effet d'entraînement amenant les entreprises candidates à présenter une offre dépassant le minimum d'heures d'insertion prévues au marché.
- **recourir aux marchés réservés de manière plus habituelle**, afin de permettre aux ESAT, aux entreprises adaptées, à celles qui relèvent de l'économie sociale et solidaire et aux SIAE, de bénéficier de la commande publique départementale.

Lauréat 2022 dans la catégorie « performance et innovation de la commande publique » : **10 mesures CINOR pour soutenir la relation contractuelle avec les entreprises titulaires de marchés dans un contexte de flambée des prix des matières premières et de difficultés d'approvisionnement.**

« Déjà déclenchée par la crise COVID, la situation en Ukraine a accéléré la flambée des prix des matières premières et les difficultés d'approvisionnement dans le monde. Afin de minimiser les effets de ces perturbations à La Réunion, la CINOR s'est engagée, au titre de l'achat économique responsable, dans une démarche de transparence, de confiance et de soutien avec les opérateurs économiques dans le cadre de l'exécution des marchés. Une série de 10 mesures a ainsi été mise en place, pour aider les entreprises réunionnaises à exécuter les marchés publics dont l'équilibre financier serait bouleversé par la dégradation des conditions économiques. Ces 10 mesures ont été récompensées par le Trophée de Performance et Innovation de la commande publique 2022, le 14 décembre 2022. »

Pour en savoir plus sur les trois projets récompensés, [lire le communiqué de presse du 14 décembre](#)



Au centre : Eric Lallemand, Directeur du service commande publique et Audrey Bélim, 12ème vice-présidente de la CINOR



Temps forts

COMITÉ PLÉNIER DU 14 DÉCEMBRE

ACHAT DURABLE : UN GUICHET VERT POUR LA RÉUNION EN 2023



Raphaël Serrier, Directeur de la Maison de l'Emploi du Nord de La Réunion

Sur la base du travail historique conduit par l'association SBA et le HCCP et l'ensemble de l'écosystème de la commande publique à La Réunion, la mise en œuvre de l'achat durable à La Réunion poursuit son bon développement, voire s'accélère, notamment grâce à l'impulsion et au soutien du troisième Plan National des Achats Durables.

Le point avec Raphaël Serrier, Directeur de la Maison de l'Emploi du Nord de La Réunion.

Le Plan national pour des achats durables (PNAD) 2022-2025 a été publié le 15 mars 2022. Qu'en est-il de sa mise en œuvre opérationnelle à La Réunion après plus de 6 mois ?

Le PNAD, véritable feuille de route, porte des objectifs ambitieux aux fins d'accompagner les acheteurs dans la mise en œuvre des politiques d'achats durables, sur les volets sociaux et environnementaux et à l'échelle locale et nationale. Le plan fixe deux objectifs à l'horizon 2025, pour les contrats de la commande publique notifiés au cours de l'année : 100% devront comprendre au moins une considération environnementale, 30% au moins une considération sociale.

Plusieurs actions du PNAD déployées à l'échelle nationale sont déjà opérationnelles. C'est le cas de la plateforme RAPIDD ([Réseau des administrations publiques intégrant le développement durable](#)) qui facilite les échanges entre les acteurs dans une démarche d'amélioration constante et de mutualisation des savoirs et des expériences. C'est également, par exemple, le déploiement du [Marché de l'inclusion](#), outil numérique favorisant la mise en relation entre acheteurs et fournisseurs.

Localement, l'achat durable est au centre des actions portées par l'association Stratégie du Bon Achat ou du Haut Conseil de la Commande Publique depuis plusieurs années. Ainsi en avance de phase avec les préconisations du PNAD, plusieurs actions étaient déjà en œuvre sur le territoire réunionnais avant le 15 mars 2022. L'animation de l'achat socialement responsable, par exemple, portée par la MDEN est financée depuis 2018 par la DEETS. Dans ce cadre la MDEN assure entre autres la coordination régionale des facilitateurs de l'ASR et l'organisation des Trophées de l'Achat Responsable correspondant respectivement aux actions 7 et 19 du PNAD.

Le PNAD permet d'encourager, de soutenir

et surtout développer les actions déjà en cours. Ainsi, afin de renforcer l'offre de facilitation sur le volet social, la DEETS co-finance un poste de facilitateur pour couvrir les zones dépourvues de facilitateurs à La Réunion, conformément à l'appel à projet national, déclinaison opérationnelle de l'action 7 du PNAD. Ce poste de facilitateur est opérationnel depuis le mois de décembre 2022.

De la même manière, la MDEN échange actuellement avec le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) pour déployer localement l'offre de service du Guichet Vert, pour faciliter l'intégration de clauses environnementales.

Quelle sera l'offre de service du Guichet Vert ?

Le Guichet Vert mettra en place le conseil minute à l'attention de l'ensemble des structures soumises au code de la commande publique à La Réunion. Ce service sera accessible à tous, sans adhésion, ni cotisation obligatoire. Les acteurs de la commande publique réunionnais pourront ainsi bénéficier d'une information immédiate pour répondre à leurs besoins les plus prioritaires. Ce conseil minute constituera un premier niveau de conseil qui portera sur les aspects techniques, juridiques, réglementaires, organisationnels, économiques et financiers. Le Guichet Vert de La Réunion devrait être opérationnel début 2023.

Quel est le rôle du facilitateur de l'achat socialement responsable ?

Les facilitateurs sont des acteurs indispensables de la mise en œuvre de la clause sociale dans les contrats de la commande publique. Le métier n'est pas encore inscrit au RNCP, mais le facilitateur constitue l'interface indispensable entre les acheteurs, les entreprises attributaires, les partenaires de l'emploi et les bénéficiaires afin d'assurer la bonne mise en œuvre des clauses sociales d'insertion.

La MDEN accompagne actuellement une vingtaine d'acheteurs dans leurs achats socialement responsables à La Réunion où on recense une dizaine de facilitateurs.

Indicateurs de la commande publique



Lors du comité plénier du 14 décembre, **Murielle Legros, Directrice de la CERBTP** a présenté un bilan provisoire pour **la commande publique dans le secteur du BTP**, après avoir précisé que les éléments étaient issus d'un recensement que la CERBTP mène deux fois par an auprès des maîtres d'ouvrage publics pour établir la volumétrie de travaux pour le secteur et également avoir une perspective d'activités pour l'année suivante. Quelques chiffres sur la période de janvier à novembre 2022 : on dénombre 715 consultations, en baisse de 11% par rapport à la même période en 2021 et en hausse de 23% par rapport à 2020. 70% des consultations concernent le bâtiment (488), les 30% restants les

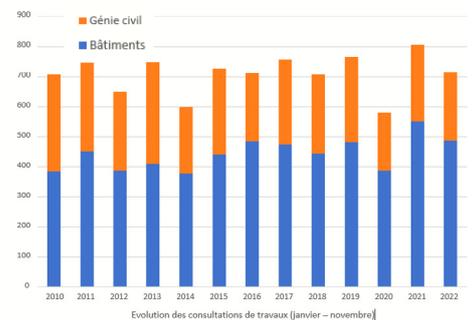
travaux publics(227). Cf schéma sur cette page. Le recul de 11% par rapport à 2021 s'explique par le report des consultations entre 2020 et 2021 du fait du Covid et des élections municipales.

Concernant les opérations qui ont démarré en 2022 : on dénombre 621 opérations pour un montant de 1,105 milliard d'euros, dont 42% relèvent des maîtres d'ouvrage sociaux, 18% des communes, 16% des intercommunalités, 7% pour les autres maîtres d'ouvrage publics, 7% pour le Département et 6% pour la Région.

Concernant la répartition des montants de la commande bâtiment par segment de marché : notons que les immeubles collectifs (tous les bâtiments non résidentiels) représentent 57% et que 27% concernent les bâtiments dédiés à la culture, les loisirs, l'éducation et la santé.

Concernant la répartition des montants de la commande travaux publics par segment de marché : les infrastructures de transport (rénovation ou construction de routes) représentent 62%, les réseaux de conduites et les câbles (réseaux de télécommunications et d'électricité) 20%, les 18% restants sont classés dans le segment « autres ouvrages de génie civil », principalement des ouvrages d'art.

Pour l'année 2023, la CERBTP a interrogé les maîtres d'ouvrage publics : 215 consultations ont été recensées dont 64% pour le secteur du bâtiment et 36% pour le génie civil. Ces 215 consultations représentent 600 millions d'euros.



Les liens utiles (documents à télécharger)

Suivi régional de la relance de l'économie de la filière Construction - La note de conjoncture du T2 2022 est disponible sur le site internet de la Cellule Économique Régionale du BTP.

[À télécharger ici](#)

Index du Bâtiment et des Travaux Publics (CERBTP)

Les dernières valeurs des indices et des index locaux du BTP à septembre 2022 sont disponibles sur le site internet de la Cellule Économique Régionale du BTP.

[À télécharger ici](#)

Xavier Bignon, responsable de la Division Réseaux de la DRFIP (Direction Régionale des Finances Publiques) a fait un point de l'évolution tendancielle **du délai global de paiement** (DGP) moyen entre janvier et novembre 2022, en comparaison avec la situation en novembre 2021.

Pour mémoire, le délai de paiement prévu à l'article L.2192-10 du Code de la commande publique est de 30 jours pour l'État et les collectivités et établissements publics locaux (article R.2192-10) et de 50 jours pour les établissements publics de santé (article R.2192-11).

Concernant la sphère État, le délai de 28,7 jours est

conforme aux dispositions réglementaires même s'il est dégradé par rapport à novembre 2021 (+ 3.9 jours). Le taux de paiement moyen à 30 jours de la commande publique de l'État s'élève à 76,5 % (-3,2 points / novembre 2021).

Concernant la sphère locale, le DGP s'améliore puisqu'il approche les 30 jours (31,5 jours) avec un taux de paiement moyen à 30 jours des collectivités qui s'élève à 66,3 %.

Concernant la sphère des établissements publics de santé, le dépassement du DGP est loin de la cible des 50 jours mais reste maîtrisé (60,6 jours). Le taux de paiement moyen à 50 jours est en nette amélioration à 51,4 %, soit + 6,5 points par rapport à novembre 2021.

Contactez le HCCP : hccp-secretariatpermanent@reunion.pref.gouv.fr
0262 40 75 60 - [Sur le web](#) - [Sur LinkedIn](#)

Toute personne ou organisation ayant un intérêt à se mobiliser autour de la commande publique et de sa meilleure efficacité pour le territoire est invitée à participer aux groupes thématiques ([voir liste et contacts](#)).